



## Rompre les cycles de violences intrafamiliales et sexuelles

14ème Université d'été francophone en santé publique,  
Besançon, 2 – 7 juillet 2017

Cette bibliographie présente une sélection de références importantes dans la thématique "**Violences intrafamiliales et sexuelles**". Ont été retenus, dans un premier temps, des documents accessibles en ligne et/ou consultables au Centre régional de documentation en santé publique, récents et francophones. Des références proposées par les responsables du module viennent en complément.

Les notices sont présentées par ordre ante-chronologique ; les pages internet citées ont été consultées pour la dernière fois le 15/06/2017.

Bonne lecture,

Anne Sizaret

### AU SOMMAIRE :

---

<b>1 – Quelques définitions avant de commencer</b> .....	2
Violence, violence conjugale, conflit conjugal, violence à l'égard des femmes, maltraitance physique, maltraitance sexuelle, maltraitance psychologique	
<b>2 - Violence et santé</b> .....	5
2.1 - Documents généraux : données statistiques et études .....	5
2.2 – Déterminants et effets de la violence .....	9
2.3 – Violences à l'encontre des femmes.....	11
2.4 – Violences à l'encontre des aînés .....	12
2.5 – Violences à l'encontre des enfants.....	13
2.6 – L'enfant ou l'adolescent auteurs d'abus sexuels.....	15
<b>3 - Repérage et prise en charge des victimes de violence</b> .....	16
<b>4 – Politique et programme de lutte contre la violence</b> .....	19
<b>5 - Outils de formation et/ou pédagogiques</b> .....	22
<b>6 - Documents de diffusion</b> .....	24

# 1 – QUELQUES DEFINITIONS AVANT DE COMMENCER...

---

## Violence

La violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès.

### **Violence [Page internet]**

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2017

En ligne : <http://www.who.int/topics/violence/fr/>

## Violence conjugale

On parlera de "violence conjugale" pour rendre compte des situations où les faits de violences (agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, économiques) sont à la fois récurrents, souvent cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent (phénomène dit de la "spirale") et sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/dominé) et figé.

[...] La définition de l'OMS relative aux violences au sein du couple inclut les actes d'agression physique comme les coups de poing ou de pied, les rapports sexuels imposés et d'autres types de coercition sexuelle, les formes de harcèlement psychologique comme intimidations ou humiliations, ainsi que les comportements de contrainte comme isoler une personne de sa famille ou de ses amis ou lui restreindre l'accès à une information ou à une assistance.

### **Les enfants exposés aux violences au sein du couple, quelles recommandations pour les pouvoirs publics ?**

Paris : Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, Secrétariat d'état chargé de la solidarité, s.d., 23 p.

En ligne : [http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/enfants\\_exposes\\_aux\\_violences-2.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/enfants_exposes_aux_violences-2.pdf)

## Conflit conjugal

On parlera de "conflit conjugal" dans les situations où deux points de vue s'opposent et où il y a réciprocité des interactions, pouvant aller dans les cas les plus extrêmes jusqu'au recours à des actes de violence physique.

### **Les enfants exposés aux violences au sein du couple, quelles recommandations pour les pouvoirs publics ?**

Paris : Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, Secrétariat d'état chargé de la solidarité, s.d., 23 p.

En ligne : [http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/enfants\\_exposes\\_aux\\_violences-2.pdf](http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/enfants_exposes_aux_violences-2.pdf)

## Violence à l'égard des femmes

Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

## Maltraitance physique

La maltraitance ou la violence physique, y compris les voies de fait, est le fait d'utiliser de façon délibérée la force contre une personne sans son consentement. Elle peut causer des douleurs physiques ou des blessures qui peuvent être permanentes. Voici quelques formes de maltraitance physique envers : pousser ou bousculer ; frapper, gifler ou donner des coups de pied ; pincer ou donner des coups de poing ; étrangler ; blesser à l'aide d'un couteau ; blesser à l'aide d'une arme à feu ; lancer des objets sur quelqu'un ; causer des brûlures ; retenir quelqu'un pendant que quelqu'un d'autre l'agresse ; enfermer quelqu'un dans une pièce ou l'attacher ; tuer quelqu'un.

### **La violence familiale [Page internet]**

Ottawa : Ministère de la justice, 2017

En ligne : <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/apropos-about.html#phys>

## Maltraitance sexuelle

La maltraitance ou la violence sexuelle à l'égard d'un adulte peut comprendre : des attouchements sexuels ou des activités sexuelles sans consentement ; une relation sexuelle poursuivie malgré les demandes pour arrêter ; le fait de forcer quelqu'un à s'adonner à des actes sexuels non sécuritaires ou humiliant.

Toute activité sexuelle avec quiconque sans son consentement est un crime. Cela comprend les attouchements sexuels ou le fait de forcer un époux ou une épouse, un conjoint de fait ou une conjointe de fait, un petit ami ou une petite amie à avoir des relations sexuelles. Même dans le cadre d'un mariage, votre époux ne peut vous obliger à avoir une relation sexuelle.

### **La violence familiale [Page internet]**

Ottawa : Ministère de la justice, 2017

En ligne : <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/apropos-about.html#phys>

## Maltraitance psychologique

La maltraitance ou la violence psychologique consiste à utiliser des mots ou à agir de façon à contrôler quelqu'un, à lui faire peur, à l'isoler ou à lui ôter sa dignité. On parle aussi parfois de maltraitance ou de violence émotionnelle. En voici quelques exemples : vous menacer, vous rabaisser, vous crier des noms ou vous insulter ; vous crier constamment après ou vous critiquer ; vous empêcher de voir votre famille ou vos amis ; se moquer de vos croyances ou de votre religion et ne pas vous laisser la pratiquer ; détruire vos biens, blesser vos animaux de compagnie ou menacer de le faire ; vous intimider ou vous humilier (y compris sur Internet).

### **La violence familiale [Page internet]**

Ottawa : Ministère de la justice, 2017

En ligne : <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/vf-fv/apropos-about.html#phys>

## 2 - VIOLENCE ET SANTE

---

### 2.1 - Documents généraux : données statistiques et études

#### **Enquête Violences et Rapports de genre (Virage) : présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles. Dossier**

Debauche Alice, Lebugle Amadine, Brown Elizabeth

Documents de travail 2017-01 ; 229 : 65 p.

En ligne :

[http://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/26153/doc.travail\\_2017\\_229\\_violences.sexuelles\\_enquete.virage\\_1.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26153/doc.travail_2017_229_violences.sexuelles_enquete.virage_1.fr.pdf)

L'enquête Violences et rapports de genre (Virage) a été réalisée par téléphone en 2015, auprès d'un échantillon de 27000 femmes et hommes, représentatif de la population âgée de 20 à 69 ans, vivant en ménage ordinaire, en France métropolitaine. Sont exposées ici les premières analyses concernant les violences sexuelles subies dans tous les cadres de vie (études, travail, vie conjugale, relation post-conjugale, famille et proches, espaces publics) pendant les douze derniers mois ou depuis l'enfance. Dans tous les contextes et à tous les âges, les taux de violences sexuelles sont beaucoup plus élevés pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont atteintes tout au long de la vie, dans tous les espaces, alors que les hommes le sont principalement dans le cadre de la famille pendant l'enfance et l'adolescence, mais rarement dans le cadre conjugal. Les femmes déclarent plus souvent des violences répétées et qu'elles jugent graves ou très graves.

#### **10 faits sur la prévention de la violence [Page internet]**

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2017-5

En ligne : <http://www.who.int/features/factfiles/violence/fr/>

#### **Les Français-e-s et les représentations sur le viol et les violences sexuelles. Rapport d'enquête**

Paris : Association Mémoire traumatique et victimologie, Ipsos, 2016, 20 p.

En ligne : [http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc\\_associe/rapport-enquete\\_ipsos-amtv.pdf](http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc_associe/rapport-enquete_ipsos-amtv.pdf)

L'enquête a été réalisée par l'Institut IPSOS et l'association Mémoire traumatique et victimologie, via internet, du 25 novembre au 2 décembre 2015, auprès de 1001 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Il s'agissait d'établir une photographie précise des représentations que les Français-e-s peuvent avoir sur le viol et les violences sexuelles, en ayant pour but d'évaluer l'impact des campagnes d'information et de sensibilisation sur cette thématique, et d'analyser sur quels axes prioritaires les efforts doivent être développés afin de mieux lutter contre ces violences.

## **Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde. Résumé d'orientation**

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2015, 12 p.

En ligne :

[http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO\\_NMH\\_NVI\\_14.2\\_fre.pdf?ua=1&ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO_NMH_NVI_14.2_fre.pdf?ua=1&ua=1)

Le Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde met l'accent sur la violence interpersonnelle, qui surgit entre des membres d'une même famille, des partenaires intimes, des amis, des connaissances et des étrangers. Celle-ci comprend la maltraitance de l'enfant, la violence des jeunes, la violence du partenaire intime, la violence sexuelle et la maltraitance des personnes âgées. Ce rapport présente des données provenant de 133 pays, couvrant 6,1 milliards de personnes et représentant 88% de la population mondiale. Il fait le point sur les progrès effectués par les pays en matière de mise en œuvre des recommandations du Rapport mondial sur la violence et la santé.

## **Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs.**

### **Enfances**

Lessard Geneviève, Montminy Lyse, Lesieux Elisabeth, Flynn Catherine, Roy Valérie, Gauthier Sonia, Fortin Andrée

Enfance, Familles, générations 2015 ; 22 : n.p.

En ligne : <https://efg.revues.org/425>

La violence conjugale est un problème social grave et persistant ; le tiers des femmes de la planète en a déjà été victime. Cet article vise à discuter des liens empiriques et théoriques entre les violences conjugales, familiales et structurelles. L'article débutera par une brève mise en contexte décrivant comment la violence conjugale s'est construite comme un problème socio-pénal au Québec. Les principales lacunes des connaissances actuelles dans le domaine seront ensuite identifiées, démontrant ainsi la nécessité de mieux comprendre les liens complexes entre les violences conjugales, familiales et structurelles, trois concepts dont les définitions pourraient s'enrichir et se compléter mutuellement. Cet article soulignera l'importance de prendre en considération les réalités diversifiées auxquelles sont confrontés les acteurs concernés par ces violences (femmes, hommes et enfants), en privilégiant une analyse globale qui intègre non seulement les facteurs individuels et interpersonnels, mais aussi les facteurs sociaux et structurels, notamment les oppressions liées au genre ou à d'autres marqueurs de l'identité sociale. La discussion sera enrichie par des modèles théoriques décrivant les différentes dynamiques de violences conjugales et familiales ainsi que par le féminisme intersectionnel, qui s'avère fort utile pour l'analyse des violences structurelles. La conclusion traitera des retombées potentielles d'une analyse des liens entre les violences conjugales, familiales et structurelles sur les politiques sociales et les programmes d'intervention pour les victimes, les agresseurs et les enfants exposés à la violence conjugale.

## **L'émergence des violences sexuelles intrafamiliales : un appui pour la visibilité des violences sexuelles en France dans les statistiques françaises ?**

Debauche Alice

Enfances, Familles, Générations 2015 ; 22 : 136-158

En ligne : <https://efg.revues.org/835>

Les violences sexuelles ont été reconnues comme un problème social au cours des années 1970 et 1980 à la faveur des mobilisations sociales féministes et de leur relais législatifs. Les différentes statistiques françaises sur les violences sexuelles montrent toutes une tendance à l'augmentation depuis le début des années 1980, que ces statistiques proviennent de sources administratives (police, justice), de données d'enquêtes ou des associations d'assistance aux victimes de violences sexuelles. Une analyse détaillée de ces données permet de mettre en évidence le rôle central des violences sexuelles subies par des mineurs, particulièrement au sein de la famille, dans cette augmentation. Ces violences, qui font depuis le milieu des années 1990 l'objet d'une attention croissante de la part des médias et des politiques publiques où elles incarnent souvent le crime absolu, semblent plus fréquemment que les autres formes de violence sexuelle donner lieu à des déclarations, de la part des victimes aussi bien que des divers intervenants de l'enfance. Ainsi, l'augmentation importante des condamnations entre le début des années 1980 et les années 2000 est principalement le résultat de l'augmentation des condamnations pour viols par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime et pour viols sur mineurs de moins de 15 ans.

## **Portrait des programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents**

Brodeur Normand, Lesieux Elisabeth, Rinfret-Raynor Maryse, Pépin-Gagné Joannie

Service social 2014 ; 60(1) : 1-14

En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2014-v60-n1-ss01414/1025130ar/>

Trente-trois organismes communautaires québécois ont un programme d'aide aux conjoints ayant des comportements violents envers leur partenaire. L'objectif de l'étude présentée dans cet article était de dresser un portrait de leurs services et d'examiner les effets du financement qui leur a été octroyé par le gouvernement du Québec dans le cadre de son deuxième plan d'action en matière de violence conjugale (2004-2009). Vingt-sept organismes ont complété un sondage réalisé à la fin de l'année 2008. Les résultats sont analysés à la lumière d'études similaires réalisées aux États-Unis et en Europe.

## **Prévenir la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle contre les femmes : intervenir et produire des données**

Genève : Organisation mondiale de la santé ; Londres : London school of hygiene and tropical medicine, 2012, 108 p.

En ligne : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/75201/1/9789242564006\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/75201/1/9789242564006_fre.pdf?ua=1)

Ce document vise à fournir aux décideurs et aux planificateurs assez d'information pour mettre au point, à partir des faits connus et des preuves scientifiques, des programmes de prévention de la violence entre partenaires intimes et de la violence sexuelle contre les femmes. Le chapitre 1 décrit la nature, l'ampleur et les conséquences de la violence exercée par des partenaires intimes et de la violence sexuelle en les replaçant au sein

d'une typologie générale de la violence. Le chapitre 2 cerne les facteurs de risque et de protection en ce qui concerne ces violences et souligne l'importance de leur prise en compte dans les efforts de prévention. Le chapitre 3 résume les données scientifiques dont on dispose sur les stratégies de prévention primaire pour ensuite passer en revue les programmes éprouvés, les programmes étayés par une preuve naissante et les programmes intéressants qui n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations suffisantes pour constater leurs effets. Le chapitre 4 présente une démarche en six étapes qui guidera l'intervention, la production de données et la communication des résultats. Le rapport se clôt sur l'énoncé des priorités futures de la recherche et des principales conclusions que l'on peut tirer.

### **Rapport mondial sur la violence et la santé**

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2002, 404 p.

En ligne : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf)

Le Rapport mondial sur la violence et la santé publié le 3 octobre 2002 constitue la première étude portant sur l'ensemble des aspects de la violence au niveau mondial; il envisage la nature du problème, ceux qu'elle touche et ce qu'il est possible de faire. Il est le fruit de trois années d'efforts et de la participation de plus de 160 experts du monde entier.

## 2.2 – Déterminants et effets de la violence

### **Effets de la maltraitance [Page internet]**

Montréal : Observatoire sur la maltraitance envers les enfants, 2016

En ligne : <http://observatoiremaltraitance.ca/Pages/Effets.aspx>

La maltraitance envers les enfants est un sérieux problème de santé publique. Les séquelles et les effets négatifs ont été largement documentés. Les études suggèrent un lien marqué avec le développement ultérieur de nombreux problèmes dont des maladies chroniques, le tabagisme, l'obésité, l'inactivité, l'alcoolisme, la toxicomanie, la dépression, les tentatives de suicide, la promiscuité sexuelle et les maladies sexuellement transmissibles. La maltraitance et d'autres expériences négatives durant l'enfance comptent parmi les facteurs fondamentaux de risque pour la santé physique et mentale

### **Identifier et mesurer l'impact des violences sur la santé : définitions et données disponibles**

La Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes 2015-05 ; 6 : 3-6

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre\\_ONVF\\_-\\_no\\_6\\_-\\_mai\\_2015\\_-\\_violences\\_et\\_sante.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_ONVF_-_no_6_-_mai_2015_-_violences_et_sante.pdf)

### **La victimisation, la polyvictimisation et la délinquance chez les enfants et les jeunes adultes au Royaume-Uni**

Radford Lorraine, Corral Susana, Bradley Christine, Fisher Helen L

Criminologie 2014 ; 47(1) : 59-83

En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2014-v47-n1-n1/1024007ar/>

Cette étude explore l'impact et la nature de l'accumulation de victimisations sur la déviance autodéclarée des enfants et des jeunes adultes. Dans le cadre d'une enquête représentative menée auprès de ménages au Royaume-Uni en 2009, l'exposition à une gamme élargie d'expériences de victimisation ainsi que la délinquance autodéclarée ont été évaluées grâce à 4036 interviews auprès de participants de deux groupes : des enfants âgés de 11 à 17 ans et des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans. L'âge, le sexe (masculin) et le fait d'avoir vécu certaines formes de victimisation augmentaient considérablement les probabilités de polyvictimisation au cours de l'enfance. L'impact de la victimisation sur la délinquance variait selon le type de victimisation, le sexe et le groupe d'âge. La victimisation sexuelle durant l'enfance était fortement associée à la délinquance chez les femmes mais avait moins d'impact chez les hommes âgés de moins de 18 ans. La polyvictimisation avait le plus d'impact sur la délinquance des enfants âgés de 11 à 17 ans mais n'influçait pas significativement celle des jeunes femmes adultes. Les professionnels qui travaillent auprès des enfants et des jeunes doivent être à l'affût des concomitances et du caractère cumulatif de la victimisation durant l'enfance. Ils doivent également être outillés afin de repérer et d'aider ceux qui sont vulnérables à la polyvictimisation.

### **Traumatisme dans l'enfance et sensibilité au stress à l'âge adulte**

Heim Christine

s.l. : Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, 2009, 9 p.

En ligne :

[https://www.researchgate.net/profile/Christine\\_Heim/publication/242094215\\_Traumatisme\\_dans\\_l%27enfance\\_et\\_sensibilite\\_au\\_stress\\_a\\_l%27age\\_adulte/links/53ef7d3e0cf26b9b7dcdefd4/Traumatisme-dans-lenfance-et-sensibilite-au-stress-a-lage-adulte.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Christine_Heim/publication/242094215_Traumatisme_dans_l%27enfance_et_sensibilite_au_stress_a_l%27age_adulte/links/53ef7d3e0cf26b9b7dcdefd4/Traumatisme-dans-lenfance-et-sensibilite-au-stress-a-lage-adulte.pdf)

### **Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : quels sont les liens ?**

Thériault Luc, Gill Carmen

Service social 2007 ; 53(1) : 75-89

En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2007-v53-n1-ss2282/017989ar/>

Dans cet article, nous discutons comment conceptualiser les « déterminants sociaux de la santé » parmi les causes de la violence conjugale. Dans la première partie du texte, nous présentons brièvement les déterminants sociaux de la santé et une partie de ce que nous en savons. Aux deuxième et troisième parties, nous parlons de la violence faite aux femmes (signifiant ici surtout la violence physique ou l'abus sexuel de la part d'un conjoint) et comment elle peut être liée aux conditions de vie des femmes en ce qui a trait aux déterminants sociaux de la santé. En conclusion, nous soulignons que l'étude de la violence faite aux femmes dans la perspective des déterminants sociaux de la santé nous mène à comprendre que diverses mesures en matière de politiques sociales (par exemple dans les domaines du logement, du soutien au revenu et des services de garde) pourraient aider à réduire ce type de violence et à améliorer la santé des populations.

## 2.3 – Violences à l'encontre des femmes

### Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses

Vion Pascale

Paris : Conseil économique, social et environnemental, 2014, 114 p.

En ligne :

[http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Etudes/2014/2014\\_25\\_combattre\\_violence\\_femmes.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Etudes/2014/2014_25_combattre_violence_femmes.pdf)

En dressant un panorama synthétique de l'ensemble des violences auxquelles les femmes peuvent être confrontées en métropole, mais aussi en Outre-Mer, en soulignant d'éventuelles spécificités, ce document souligne qu'il s'agit d'une question fondamentale de société et amène le lecteur à s'interroger davantage sur ses causes et sur les moyens d'actions.

### Violence à l'encontre des femmes : l'action du secteur de la santé

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2013, 8p.

En ligne :

[http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85392/1/WHO\\_NMH\\_VIP\\_PVL\\_13.1\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85392/1/WHO_NMH_VIP_PVL_13.1_fre.pdf?ua=1)

Une femme sur trois (entre 15 et 49 ans) subira, à un moment ou à un autre de sa vie, des actes de violence physique et/ou sexuelle commis par le partenaire intime. Cette infographie met en évidence ces chiffres à côté des conséquences graves sur la santé et des conséquences sociales de la violence sexuelle exercée par le partenaire intime. Ce document esquisse ce que le secteur de santé peut apporter dans prévention et la réponse aux violences faites aux femmes.



## 2.4 – Violences à l'encontre des aînés

### **European report on preventing elder maltreatment**

Sethi Dinesh, Wood Sara, Mitis Francesco, Bellis Mark, Penhale Bridget, Iborra Marmolejo Isabel, et al.

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2011, 87 p.

En ligne : [http://www.euro.who.int/data/assets/pdf\\_file/0010/144676/e95110.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0010/144676/e95110.pdf?ua=1)

Ce rapport attire l'attention sur les facteurs biologiques, sociaux, culturels, économiques et environnementaux ayant une incidence sur le risque d'être victime ou auteur de mauvais traitements envers les aînés, ainsi que les facteurs qui peuvent contribuer à protéger de la maltraitance. Certains éléments tendraient à prouver qu'il existe des interventions efficaces, dont les programmes de soutien psychologique pour les auteurs de maltraitance et les programmes visant à changer les attitudes envers les personnes âgées, à améliorer la santé mentale des aidants et, à un stade moins avancé de l'existence, à promouvoir les rapports d'affection et à apprendre la vie en société. Les bases factuelles doivent encore être étoffées, mais les études montrent que le public et les décideurs se sentent déjà concernés par ce problème. Ce rapport propose un ensemble de mesures aux États membres, aux agences internationales, aux organisations non gouvernementales, aux chercheurs, aux praticiens et aux autres intervenants, afin d'apporter une meilleure réponse au problème et d'y consacrer des moyens adéquats.

### **Rapport européen sur la prévention de la maltraitance des personnes âgées [Diaporama]**

Mikton Christopher

Genève : Organisation mondiale de la santé, s.d., 24 diapos

En ligne : <http://www.fcho.ch/sites/default/files/contenu/projets/DrMikton%20%20conf%2027-3-2012.pdf>

## 2.5 – Violences à l'encontre des enfants

### **Faut-il prévenir les enfants des abus sexuels ? [Page internet]**

Bruxelles : Yapaka.be, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2017-06

En ligne : <http://www.yapaka.be/page/faut-il-prevenir-les-enfants-des-abus-sexuels>

### **Maltraitance sexuelle infantile : vers une prise en charge globale et coordonnée**

Les cahiers du Fonds Houtman 2017-04 ; 22 : 4 p.

En ligne : [http://www.fondshoutman.be/cahiers/22\\_200417/Cahier\\_Houtman\\_22.pdf](http://www.fondshoutman.be/cahiers/22_200417/Cahier_Houtman_22.pdf)

### **L'exposition des enfants à la violence intrafamiliale. La transmission du trauma psychique interpersonnel des parents aux enfants**

Lazaratou Hélène, Golse Bernard

Psychiatrie de l'enfant 2016 ; 59(1) : 309-332

En ligne : <http://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2016-1-page-309.htm?1=1&DocId=111379&hits=3741+3740+>

Après un rappel de l'approche psychanalytique de la notion de trauma et du concept de syndrome de stress post-traumatique (notamment chez l'enfant), les auteurs proposent le concept de trauma interpersonnel, en lien fréquent avec la question des violences intrafamiliales. Une recension des différents facteurs de risque est alors esquissée : l'âge de l'enfant, le tempérament de l'enfant, l'intensité de l'événement traumatique, le type d'interactions mère-enfant, le rôle et la place du père, et la violence intrafamiliale enfin. Une approche psychodynamique et neuroscientifique du trauma interpersonnel est présentée en guise de conclusion.

### **La violence envers les enfants. Approche transculturelle**

Moro Marie-Rose

Bruxelles : Yapaka.be, 2015, 55 p.

En ligne : [http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-79-moro-web\\_def.pdf](http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-79-moro-web_def.pdf)

Le document traite les différences culturelles liées à la violence faite aux enfants afin d'en comprendre les mécanismes à l'œuvre tant du côté des adultes et de la société qu'au plan du développement des enfants et de leur devenir. L'auteur analyse diverses situations : celles des guerres et catastrophes naturelles vécues, celles des enfants des rues mais aussi les situations de violences ordinaires, de maltraitements quotidiennes ou à l'école. Des vignettes cliniques illustrent les effets de ces violences et orientent vers une vigilance accrue et une prévention spécifique.

### **L'enfant traumatisé par sa famille**

Grappe Michel

Perspectives Psy 2013 ; 52(3) : 245-51

En ligne : [http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=PPSY\\_523\\_0245](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PPSY_523_0245)

Dans cet article, nous rappelons la fréquence et la gravité des violences conjugales dans toutes les sociétés. La Loi du 9 juillet 2010 permet de mieux protéger les victimes, c'est-à-dire le plus souvent la mère et ses enfants. Quel est le mécanisme de ces violences ? Un cycle infernal que nous décrivons en trois phases : les insultes puis le calme revient, à nouveau les coups puis les promesses, et très souvent le cycle recommence. L'enfant témoin de ces violences présente une réaction psychotraumatique. Ce syndrome psychotraumatique nécessite des soins psychologiques : la psychothérapie est efficace quand l'environnement de l'enfant est à nouveau sécurisé, pacifié.

### **Les enfants exposés à la violence conjugale. Recherches et pratiques**

Séverac Nadège

Paris : Observatoire national de l'enfance en danger, 2012, 81 p.

En ligne : [http://www.onpe.gouv.fr/system/files/oned\\_eevc\\_1.pdf](http://www.onpe.gouv.fr/system/files/oned_eevc_1.pdf)

### **La violence physique à l'égard des enfants : un tour d'horizon**

Christian CW

s.l. : Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants, 2012, 44 p.

En ligne : <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/dossiers-complets/fr/maltraitance-des-enfants.pdf#page=8>

## 2.6 – L'enfant ou l'adolescent auteurs d'abus sexuels

### **Enfants et adolescents auteurs d'abus sexuels : pour une approche de la réhabilitation fondée sur des preuves scientifiques**

Jaffé Philip D.

In : La protection des enfants contre la violence sexuelle : une approche globale. Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2011, pp. 247-69

En ligne : [1in5/Source/PublicationSexualViolence/Jaffé\\_fr.pdf](#)

### **Impact des violences sexuelles de l'enfance à l'âge adulte. Déni de protection, de reconnaissance et de prise en charge : enquête nationale auprès des victimes**

Paris : Association Mémoire traumatique et victimologie, 2015, 368 p.

En ligne : <https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/campagne2015/2015-Rapport-enquete-AMTV.pdf>

Cette enquête auprès des victimes de la violence sexuelle est menée pour aider à la prise de conscience de la prévalence de cette forme de violence en France. Un état des lieux compose le premier chapitre, rappelant les données épidémiologiques du phénomène et les conséquences des violences sexuelles sur les victimes et la prise en charge. Le deuxième chapitre montre les résultats de l'enquête. Enfin, le chapitre trois énonce les propositions des victimes concernées pour améliorer la prise en charge et les démarches légales de protection et de justice. Des recommandations concluent le rapport.

## 3 - REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE

---

**Démarches entreprises par les femmes victimes de violences conjugales suite à leur prise en charge à l'unité médico-judiciaire d'Angers : étude rétrospective de 84 victimes. Thèse pour le Diplôme d'état de docteur en médecine, qualification Médecine générale**

Daron Maron

Angers : Université d'Angers, UFR Santé, 2016, 61 p.

En ligne : <http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20107120/2016MCEM5719/fichier/5719F.pdf>

**Le professionnel-le-s de santé, premier recours des femmes victimes de violences**

La Lettre de l'observatoire national des violences faites aux femmes 2015-05 ; 6 : 2

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre\\_ONVF\\_-\\_no\\_6\\_-\\_mai\\_2015\\_-\\_violences\\_et\\_sante.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_ONVF_-_no_6_-_mai_2015_-_violences_et_sante.pdf)

**Violences familiales, triste actualité : prévenir et restaurer l'humanité en aidant par la clinique à la lecture de l'irreprésentable**

Senon Jean-Louis

Information psychiatrique 2014 ; 90(4) : 631-2

**Accueil à l'officine des femmes victimes de violences : repérer, conseiller et orienter**

Roani Ernestine, Garcia Annie

Actualités pharmaceutiques 2014-11 ; 540 : 50-51

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Pharmacie\\_-\\_comment\\_accueillir\\_une\\_femme\\_victime\\_1-2.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Pharmacie_-_comment_accueillir_une_femme_victime_1-2.pdf)

**Maltraitance chez l'enfant : repérage et conduite à tenir**

Saint-Denis : Haute Autorité de Santé, 2014

En ligne : [https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1760393/fr/maltraitance-chez-l-enfant-reperage-et-conduite-a-tenir](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1760393/fr/maltraitance-chez-l-enfant-reperage-et-conduite-a-tenir)

**Et si c'était de la violence conjugale. Des repères pour mieux intervenir !**

Canada : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2013, 20 p.

En ligne : <http://maisons-femmes.gc.ca/wp-content/uploads/2013/04/fascicule-intervenant-lr.pdf>



### La prévalence des violences entre partenaires : pourquoi la détection par le médecin généraliste ?

Offermans AM, KacenenbogenN

Revue médicale de Bruxelles 2010 ; 31 : 131-142

En ligne : <http://www.amub.be/revue-medicale-bruxelles/download/667>

La problématique des violences entre partenaires est souvent peu détectée de prime abord par le généraliste. C'est à partir des déclarations évidentes de son patient ou de symptômes de santé avérés qu'il va généralement envisager la réalité des violences, mais à ce moment, le niveau de gravité risque déjà d'être très élevé. Apporter des éléments de compréhension en termes de définition et de chronicité du phénomène s'avère donc nécessaire. En connaître la prévalence, les processus d'escalade et les conséquences sur la santé aussi bien des personnes victimes que de leurs enfants sont les pré-requis à une détection plus précoce de ces situations. En outre, déconstruire les idées reçues dans ce domaine aidera le médecin à envisager l'éventualité de violences lorsqu'il pose son diagnostic. C'est ce que se propose de faire cet article en se basant entre autres sur la récente Recommandation de Bonne Pratique en la matière et sur les résultats de la nouvelle enquête nationale belge

## **Intervention et transmission intergénérationnelle**

Pagé Geneviève, Moreau Jacques

Service social 2007 ; 53(1) : 61-73

En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2007-v53-n1-ss2282/017988ar/>

Les antécédents de maltraitance chez un des parents sont un facteur de risque fortement associé à la présence contemporaine de maltraitance, en particulier chez la clientèle suivie par la protection de la jeunesse (PJ). Le manque de connaissance sur la qualité, la quantité et l'efficacité de l'intervention en PJ faite auprès des familles maltraitantes sur plus d'une génération est questionnant. Cette étude a pour but l'analyse de la perception des intervenants en PJ face à cette question. Ces derniers manifestent une impuissance certaine puisqu'ils doivent entreprendre auprès de ces parents une intervention intensive, stable et à long terme, dans un contexte où ils sont surchargés de dossiers, où la continuité des services est bafouée et où la relation de confiance est difficile à établir. Une réflexion est amorcée sur la possibilité de briser le cycle de la transmission intergénérationnelle, compte tenu du mandat législatif de l'intervention en PJ.

## **Violences conjugales, quelles difficultés pour les médecins ? Analyse d'entretiens avec 19 médecins d'un réseau de soins ville-hôpital orienté vers la prise en charge globale des personnes**

François Irène, Moutel Grégoire, Plu Isabelle, Fauriel Isabelle, Hervé Christian

La Presse médicale 2004 ; 33(22) : 1561-1565

Le but de cette étude est de préciser, par une approche qualitative de la pratique de médecins, quels sont les difficultés et les blocages que peuvent rencontrer les médecins en présence d'une personne subissant des violences conjugales. Dix-neuf médecins ont été sollicités pour participer à une évaluation de leurs attitudes à propos du repérage et de la prise en charge des violences conjugales. Ces médecins étaient sensibilisés à la dimension médico-sociale de leur pratique. Un questionnaire leur a été proposé lors d'un entretien avec un même investigateur pour tous. Les entretiens ont été lus et analysés par 2 évaluateurs. En cas de discordance, une relecture était effectuée, pour dégager une analyse consensuelle. La durée moyenne des entretiens a été de 40 minutes. Les médecins interrogés (11 hommes; 8 femmes) étaient âgés de 29 à 60 ans, et avaient de 6 mois à 36 ans de pratique. Les médecins connaissaient la violence surtout à travers ses traces physiques, ce qui ne permet pas le repérage de toutes les formes de violence. Les outils médico-légaux à leur disposition étaient mal connus et surtout souvent inadaptés à la demande de la femme. La notion de prise en charge globale de la personne, indispensable face à ces situations, doit être construite et précisée au cours de la formation des médecins, car le repérage et la prise en charge des femmes subissant des violences conjugales est une question d'atteinte à la personne.

## 4 – POLITIQUE ET PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

---

### **Plan interministériel de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants 2017-2019**

Paris : Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2017, 70 p.

En ligne : [http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/02/PlanVIOLENCES\\_-ENFANTS\\_2017-2019.pdf](http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/02/PlanVIOLENCES_-ENFANTS_2017-2019.pdf)

Ce plan vient compléter les dispositions législatives et réglementaires existantes en matière de lutte contre les violences faites aux enfants. Il propose des actions visant à sensibiliser, responsabiliser et mobiliser chaque citoyen en matière de prévention et de repérage des violences. Il se décline en quatre axes : développer les connaissances sur les violences, notamment physiques et sexuelles (axe 1) ; informer les familles et former encore davantage les professionnels à leur détection et aux moyens à leur disposition pour les dénoncer (axe 2 et 3) ; aider les victimes à témoigner davantage des violences subies, libérer et recueillir leur parole, et leur proposer une prise en charge adaptée à leurs traumatismes (axe 4).

### **Inspire : sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants**

Genève : OMS, 2017, 112 p.

En ligne : <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/254627/1/9789242565355-fre.pdf?ua=1>

Inspire est une ressource se fondant sur des données factuelles. Elle est destinée à toutes les personnes chargées de prévenir la violence à l'encontre des enfants et des adolescents et de lutter contre cette violence. Les sept stratégies sont les suivantes : mise en œuvre et application des lois ; normes et valeurs : sûreté des environnements ; appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; revenus et renforcement économique ; services de lutte et d'appui ; éducation et savoir-faire pratiques. En outre, Inspire comprend deux activités transversales qui permettent conjointement de renforcer les 7 stratégies et de les mettre en relation, ainsi que d'évaluer les progrès vers leur mise en œuvre.

### **Programmes et pratiques**

Montréal : Observatoire sur la maltraitance envers les enfants, 2016

En ligne : [http://observatoiremaltraitance.ca/Programmes\\_et\\_pratiques/Pages/default.aspx](http://observatoiremaltraitance.ca/Programmes_et_pratiques/Pages/default.aspx)

L'Observatoire offre de l'information sur divers programmes ou pratiques pouvant être utiles dans le contexte de la maltraitance envers les enfants. Bien que les programmes ou pratiques gagnent idéalement à être fondés sur des données probantes, il n'existe malheureusement pas toujours de tels programmes ou pratiques scientifiquement éprouvés en réponse à toutes les problématiques. Même si les programmes et pratiques n'ont pas tous fait l'objet d'une évaluation scientifique, les idées en émergence et les expérimentations peuvent tout de même servir de point de départ lorsqu'aucune pratique exemplaire n'est disponible. Ces innovations doivent alors être utilisés en

connaissance de cause en tenant compte de leur limite, avec prudence et circonspection. Afin de guider les utilisateurs du site, le comité scientifique de l'Observatoire a déterminé des critères de classification des programmes ou pratiques selon quatre niveaux de développement : émergent, prometteur, soutenu et exemplaire.

### **Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**

Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2011, 39 p.

En ligne : <https://rm.coe.int/1680462533>

Cette Convention a été adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 7 avril 2011. Il s'agit du premier instrument international combinant les trois caractéristiques suivantes : il est juridiquement contraignant, il détaille l'ensemble des mesures nécessaires pour lutter efficacement contre la violence à l'égard des femmes et il est ouvert potentiellement à tous les pays, en dépit de sa dimension initialement pan-européenne

#### **L'encadré ci-dessous récapitule les principales obligations mises à la charge des États.**

##### **Prévention**

- faire évoluer les comportements et faire reculer les stéréotypes de genre qui font accepter la violence à l'égard des femmes ;
- former les professionnels en relation avec les victimes ;
- sensibiliser aux différentes formes de violence et à leurs conséquences sur les personnes ;
- inclure dans les programmes, à tous les niveaux, un enseignement sur les questions d'égalité ;
- associer les organisations non gouvernementales, les médias et le secteur privé pour toucher le public.

##### **Protection**

- veiller à ce que les besoins des victimes, notamment en matière de sécurité, soient au centre de toutes les mesures ;
- garantir l'accès à des services de soutien spécialisé, en particulier en matière d'assistance médicale et d'accompagnement psychologique et juridique ;
- offrir un nombre suffisant de centres d'hébergement et un numéro d'aide d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7 jours sur 7.

##### **Poursuites**

- ériger en infraction pénale, punie comme il se doit, la violence à l'égard des femmes ;
- veiller à ce que les excuses fondées sur la culture, la religion ou « l'honneur » du groupe ne soient pas acceptées ;
- éviter que les enquêtes et les procédures judiciaires ne causent de nouveaux traumatismes pour les victimes ;
- veiller à ce que les services répressifs apportent une réponse adaptée en cas de danger pour les femmes.

**Grandir en paix, sans crainte ni coups. Programme d'intervention en violence familiale**

Longueuil : Centre jeunesse de la Montérégie, 2007, 191 p.

En ligne :

[http://observatoiremaltraitance.ca/Documents/Grandir%20en%20paix,%20sans%20crainte%20ni%20coups\\_Programme%20d%E2%80%99intervention%20en%20violence%20familiale\\_CJ\\_Mont%20C3%A9r%20C3%A9gie%20\(2007\).pdf](http://observatoiremaltraitance.ca/Documents/Grandir%20en%20paix,%20sans%20crainte%20ni%20coups_Programme%20d%E2%80%99intervention%20en%20violence%20familiale_CJ_Mont%20C3%A9r%20C3%A9gie%20(2007).pdf)

Le document offre une définition de la violence et de la violence familiale. Il présente la notion d'exposition à la violence et décrit de façon générale ses formes et ses effets sur le développement des enfants, ainsi que les principaux besoins des victimes. Il offre une description de la clientèle, des objectifs du programme, du modèle d'intervention et de l'utilisation de l'approche systémique dans la compréhension des familles aux prises avec une problématique de violence. Enfin il traite des défis que présente l'intervention en violence familiale pour les intervenants et l'organisation.

## 5 - OUTILS DE FORMATION ET/OU PEDAGOGIQUES

---

### **Agir efficacement contre les violences faites aux femmes au niveau local. Guide pratique à l'usage des municipalités et EPCI**

Paris : Centre Hubertine Auclert, 2017, 132 p.

En ligne : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-violencesfemmescollectivites-cha-web.pdf>

Ce guide s'adresse aux élu-e-s et agent-e-s des collectivités territoriales qui souhaitent mettre en oeuvre une politique de lutte contre les violences faites aux femmes sur leur territoire. Les différentes démarches présentées dans ce guide permettent de planifier et conduire une politique locale de lutte contre les violences faites aux femmes globale et efficiente. Il aborde les thématiques suivantes : 1) le cadre légal dans lequel s'inscrivent les politiques locales de lutte contre les violences faites aux femmes ; 2) l'articulation entre les politiques locales et les dispositifs départementaux, régionaux et nationaux ; 3) la méthodologie d'un diagnostic qui appuie la mise en place de la politique locale ; 4) les démarches qui facilitent la formation des professionnel-le-s du territoire et leur travail en réseau ; 5) la présentation de nombreux exemples d'actions qui permettent de lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes et facilitent l'accès des victimes à un accompagnement et à un hébergement/logement ; et 6) les actions en matière de prévention des violences faites aux femmes.

### **Les outils de formation sur les violences au sein d'un couple et les violences sexuelles [Page internet]**

Paris : Secrétariat d'état en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes, s.d

En ligne : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/4-outils-pour-l-animation-sur-les.html>

Le kit "Anna" : Il explique **les mécanismes des violences au sein du couple, le repérage, la prise en charge par le-la professionnel-le et le travail en réseau**. Il a été réalisé avec le soutien de la Commission européenne.

Le kit "Tom et Léna" : Il traite de **l'impact des violences au sein du couple sur les enfants ainsi que du repérage et de la prise en charge de la mère et de l'enfant victimes**. Il est destiné d'abord aux professionnel-le-s de l'enfance et de l'adolescence. Il a été réalisé avec le soutien de la MGEN-ADOLEN, l'institut de victimologie, le ministère de la justice (DPJJ) et le ministère de l'éducation nationale (DGESCO)

Le kit "Protection sur ordonnance" : Il traite **des mécanismes des violences, du repérage et de l'évaluation du danger lié aux situations de violences au sein du couple pour mettre en place une prise en charge et une protection adaptée pour la mère et les enfants victimes**. Il est conçu d'abord pour les avocat-e-s et les professionnel-le-s du droit.

Le kit "Elisa" : Il traite de **les conséquences des violences sexuelles et de l'impact du repérage systématique sur la femme victime. Cette pratique professionnelle améliore le diagnostic, la prise en charge et l'orientation par le-la professionnel-le**. Il est destiné

d'abord aux sages-femmes et aux professionnel-le-s de santé. Il a été réalisé avec le soutien notamment des instances et associations professionnelles des sages-femmes.

**Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé et en services sociaux**

Sudermann Marlies, Jaffé Peter

Ottawa : Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1999, 76 p.

En ligne : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/H72-21-163-1998F.pdf>

Ce texte offre une définition de ce qu'est l'exposition des enfants à la violence conjugale et familiale, la prévalence, l'aperçu des effets sur les enfants, les interventions qui peuvent être effectuées et pourquoi il est important d'intervenir

**Outils**

Montréal : Observatoire sur la maltraitance envers les enfants, 2016

En ligne : <http://observatoiremaltraitance.ca/Outils/Pages/default.aspx>

Il existe une multitude d'outils qui peuvent aider les intervenants dans leur travail auprès des enfants. Certains ont été développés dans un cadre clinique par des professionnels dans le but de répondre à un besoin propre à leur pratique. D'autres ont été développés par des chercheurs dans un domaine d'étude particulier et ont fait l'objet d'études visant à les valider. Avant de choisir un outil, il faut d'abord répondre à un certain nombre de questions. Quand l'utiliser ? Pourquoi le sélectionner ? Comment reconnaître sa qualité ? La page internet de l'Observatoire sur la maltraitance envers les enfants présente un certain nombre de ces outils.

## 6 - DOCUMENTS DE DIFFUSION

---

### **Mutilations sexuelles féminines, un crime puni par la loi**

Paris : Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 2015, 8 p.

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Depliant\\_Mutilations2015\\_FR.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Depliant_Mutilations2015_FR.pdf)

### **Maltraitements : comprendre les évolutions pour mieux y répondre. Appréciation des situations de maltraitance(s) intrafamiliale(s)**

Paris : Observatoire national de la protection de l'enfance, 2015, 272 p.

En ligne : [http://ancreai.org/sites/ancreai.org/files/rapports/rapport\\_-\\_015\\_-\\_creai\\_ra\\_rapport\\_recherche\\_appreciation\\_des\\_situations\\_de\\_maltraitements\\_onpe\\_decembre\\_2015\\_0.pdf](http://ancreai.org/sites/ancreai.org/files/rapports/rapport_-_015_-_creai_ra_rapport_recherche_appreciation_des_situations_de_maltraitements_onpe_decembre_2015_0.pdf)

### **Violences conjugales : la loi avance**

Paris : Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, 2014, 8 p.

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/depliant\\_violences\\_femmes.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/depliant_violences_femmes.pdf)

Ce dépliant d'information a été élaboré par le Ministère des Droits des femmes à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre 2014. Il a été réalisé dans le cadre d'un appel à projets de la Commission européenne visant à soutenir des actions de lutte contre les violences faites aux femmes (PROGRESS).

### **Violences conjugales. Aide à la prise en charge médicale à destination des médecins. Les 10 points à connaître**

Angers : CHU Angers, Service de médecine légale, 2014, 2 p.

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette\\_CHU\\_Angers\\_1.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_CHU_Angers_1.pdf)

### **Harcèlement sexuel. Vos droits**

Paris : Ministère de la justice, 2012, 4 p.

En ligne : [http://www.justice.gouv.fr/publication/fp\\_harcelementsexuel.pdf](http://www.justice.gouv.fr/publication/fp_harcelementsexuel.pdf)

### **Les violences conjugales. Vos droits**

Paris : Ministère de la justice, 2012

En ligne : [http://www.justice.gouv.fr/publication/fp\\_violences\\_conjugales.pdf](http://www.justice.gouv.fr/publication/fp_violences_conjugales.pdf)

**Les violences conjugales : le point sur. Fiche synthétique à destination des victimes et des témoins**

Paris : Ministère des droits des femmes, 2012, 12 p.

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Lutte-contre-Violences-conjugales\\_version-2012.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Lutte-contre-Violences-conjugales_version-2012.pdf)

**L'aide juridictionnelle. Vos droits**

Paris : Ministère de la justice, 2010

En ligne : [http://www.justice.gouv.fr/publication/fp\\_aide\\_juridictionnelle.pdf](http://www.justice.gouv.fr/publication/fp_aide_juridictionnelle.pdf)

**Les agressions sexuelles**

Paris : Ministère de la justice, s.d.

En ligne : [http://www.justice.gouv.fr/publication/fp\\_agressions\\_sexuelles.pdf](http://www.justice.gouv.fr/publication/fp_agressions_sexuelles.pdf)

**Lutter contre les violences au sein du couple : le rôle des professionnels**

Paris : Ministère des droits des femmes, 2008, 25 p.

En ligne : [http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Violence\\_48\\_pages\\_20\\_10-2.pdf](http://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Violence_48_pages_20_10-2.pdf)







L'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Bourgogne Franche-Comté propose des services documentaires au sein de deux centres de documentation en santé publique et en promotion de la santé à Dijon et à Besançon.

Des ressources documentaires en prévention et en éducation pour la santé, au niveau régional, national et international (ouvrages, revues, outils pédagogiques...) sont mis à disposition des professionnels et des futurs professionnels de la santé, de l'éducation et du social...

Le fonds documentaire est interrogeable sur les bases de données Bib-Bop (<http://www.bib-bop.org/>) et Adocweb (<http://www.adocweb-bourgogne.org/>).

## Ireps Bourgogne Franche-Comté

Le diapason • 2 place des Savoirs • 21000 **Dijon** • Tél. : 03 80 66 73 48

Documentalistes : Agathe Sandon ([a.sandon@ireps-bfc.org](mailto:a.sandon@ireps-bfc.org))  
Laëtitia Vassieux ([l.vassieux@ireps-bfc.org](mailto:l.vassieux@ireps-bfc.org))

3 avenue Louise Michel • 25000 **Besançon** • Tél. : 03 81 41 90 90

Documentalistes : Marie Boerlen ([m.boerlen@ireps-bfc.org](mailto:m.boerlen@ireps-bfc.org))  
Anne Sizaret ([a.sizaret@ireps-bfc.org](mailto:a.sizaret@ireps-bfc.org))

<http://www.ireps-bfc.org/>

